

## Comment Maillard a détruit une caisse-maladie

**C'est l'histoire préférée du directeur socialiste vaudois de la santé à propos de la concurrence dans le système de santé. Il en parle régulièrement, dernièrement au forum sur les assurances sociales qui s'est déroulé à Lucerne. Sa propre expérience avec la «Caisse-maladie 57» prouve, selon lui, que la concurrence ne fonctionne pas. Sous son égide, la petite caisse romande a voulu croître en proposant des primes basses. Mais cette stratégie n'a pas porté les fruits escomptés. L'autorité de surveillance (aujourd'hui l'Office fédéral de la santé publique) a finalement contraint la caisse à augmenter ses primes. Pour Maillard, cela prouve que la concurrence ne fonctionne pas en faveur des assurés.**

En y regardant de plus près, l'histoire est un peu différente. La «caisse-maladie 57» était une caisse du syndicat FTMH (aujourd'hui Unia) et, au sein de sa direction, siégeaient presque exclusivement des fonctionnaires syndicalistes, sans connaissances pointues de la branche – en gros, comme cela est prévu pour la future caisse unique. A sa tête officiait Christiane Brunner, ancienne présidente du parti socialiste. Maillard faisait partie de l'équipe.

### Management non professionnel

Selon les données de la surveillance, la caisse disposait encore en 2001 de réserves s'élevant à 60% du chiffre d'affaires annuel. Un chiffre suffisant pour subsister mais bien insuffisant pour mener une stratégie de croissance. A ce que l'on dit, la surveillance aurait déconseillé de proposer des primes basses pour attirer de nouveaux clients. La raison: une caisse doit augmenter ses réserves pour chaque nou-

vel assuré car elle ne sait pas s'il coûtera plus cher que les primes qu'il paie.

La «caisse-maladie 57» a malgré tout tenté le coup. Elle a certes acquis de nouveaux clients mais les réserves ont diminué rapidement. En 2002, elles atteignaient 19% seulement, pour tomber à zéro en 2003 et 2004, alors même que la caisse augmentait ses primes de 24% dans le canton de Vaud et de 37% à Genève – non pas à cause de la surveillance mais pour éviter la faillite.

En octobre 2004, la caisse a appelé à la rescousse le conseiller national socialiste valaisan Stéphane Rossini. Il a certes réussi à stabiliser la situation mais, au final, la caisse a pu s'estimer heureuse d'être reprise par la caisse baloise ÖKK (caisses-maladies publiques). Ce n'est donc pas la concurrence qui a détruit la caisse mais la gestion non professionnelle de cadres dépassés par la problématique de la fixation des primes. Rossini dit à ce sujet que les primes basses auraient attiré les mauvais risques, ce qu'il a ensuite fallu compenser. C'est là que réside «l'aberration» du système en vigueur. De toute évidence, Rossini n'a pas encore digéré l'histoire. Il y a une année, il demandait la création d'un fonds national de réserve qui, dans le cas d'une politique des primes aussi risquée que celle menée par Maillard pour la «caisse-maladie 57», aurait volé à son secours en renflouant ses réserves. En même temps, Rossini critique régulièrement les réserves des assureurs qu'il juge trop élevées. Mais, comme le montre l'histoire de la «caisse-maladie 57», les réserves sont une question de survie.

Cet article de Dominik Feusi a été publié dans la Basler Zeitung (BaZ) du 5 mars 2014, ©Basler Zeitung

